

## FINANCEURS:

DIECTTE  
OPCA  
POLE EMPLOI

## PUBLIC :

Salariés  
Demandeur d'emploi ,  
Personnes en situation de handicap

## CONDITIONS D'ACCES

Niveau V (BEP, CAP, CFP) dans le  
domaine du social.

ou

*Etre engagé dans la vie active depuis  
plus de 3 ans et justifier d'une expé-  
rience professionnel dans le domaine  
du Titre visé*

**DURÉE : (24 h)**

# Contactez-Nous !...

## LIEU :

Antenne de Vieux-Habitants  
Collège Anse Poulain  
97119 VIEUX-HABITANTS

## ACCUEIL TELEPHONIQUE:

**Laura RACON**

**LGT Gerville Réache  
rue Amédée FENGAROL  
97100 BASSE-TERRE**

Téléphone : 0590 - 926 - 638  
0590 - 813 - 853

Télécopie : 0590 - 814 - 586

Messagerie : [gs.greta.cellule.basse-terre@orange.fr](mailto:gs.greta.cellule.basse-terre@orange.fr)

# VAE Titre Professionnel Asistante de Vie aux Familles



# VAE - Titre professionnel Assistante de vie aux familles

## Objectifs

**Offrir un enseignement de niveau V dans le domaine de la santé et du social**

Accéder par la Validation des Acquis de l'Expérience à un Titre Professionnel de niveau V du Ministère de l'Emploi dans le secteur de l'assistance à la personne

Accompagner les candidats à la rédaction du dossier déclaratif de compétence et du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle

Permettre aux candidats d'acquérir un ensemble de compétences nécessaires à la réalisation de chacune des activités constitutives de l'emploi.

Permettre aux candidats de se présenter aux épreuves dans des conditions maximales de réussite.

## Contenus

Module 1 – Méthodologie de la rédaction

Module 2 – Préparation à l'entretien jury

Module 3 – Validation des compétences professionnelles



## Fiche Métier

L'Assistante de vie aux familles assure ses fonctions de façon autonome et s'adapte à des contextes familiaux différents.

Il (elle) veille à prendre en compte la personne dans sa globalité, à établir des relations interpersonnelles tout en maintenant la distance professionnelle nécessaire et à respecter la vie privée des personnes aidées.

Il (elle) favorise l'autonomie des personnes aidées. Et intervient dans le respect des règles de sécurité en prévenant les différents risques (domestiques, biologiques, psychosociaux, routiers ou liés à l'activité physique). En cas d'urgence, il (elle) applique des consignes de sécurité.

## Formations Postérieures

- Aide-soignante
- Auxiliaire de puériculture
- Infirmier